

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire
du 13 Décembre 2014

Association ADDICTIONTT
Adresse : 2 rue du petit Bail
60130 Ravenel



En l'an deux mil quatorze, le Samedi 13 Décembre à 21h, les membres du bureau de l'association, se sont réunis à Rambouillet sur convocation du conseil d'administration en date du 17 Novembre 2014.

L'assemblée est présidée par M Chiraux en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par M Martin, M. Dumon, en qualité de trésorier est aussi présent.

Le président constate que tous les membres du bureau sont présents ou représentés (M. Vaillard a donnée procuration à M. Martin); le nombre total de voix est ainsi de 4 voix.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier :
 - Approbation du budget
 - Budget prévisionnel
- Modalités de fonctionnement de l'association
- Calendrier des sorties
- Election du nouveau bureau suite démission du Président actuel

Le Président annonce au bureau qu'il démissionne de son poste à la fin de séance. Il tient à signaler que c'est pour des raisons personnelles.

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2014, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à 4 voix sur 4.

DEUXIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale décide de ne plus fonctionner sur le principe de d'adhésion à l'année. Ce système n'a pas donné satisfaction quant à la participation des dits adhérents durant ces deux dernières années.

Il est donc décidé d'un tarif unique par sortie, basé sur un prix par véhicule.

Cette résolution est votée à 4 voix sur 4.

TROISIEME RESOLUTION

Le budget prévisionnel est fixé comme suit :

- Assurance civile pour l'association
- Frais bancaires
- Cotisation Codever
- Investissement matériel : sangle, treuil portable ou palan, manille
- Supports de communication : gilet, blouson...

Néanmoins, le trésorier sera chargé de consulter une autre banque afin de réduire les frais bancaires. La carte bancaire ne devra pas être renouvelée.

Cette résolution est votée à 4 voix sur 4.

QUATRIEME RESOLUTION

Le site est mis à jour et c'est uniquement ce moyen qui est retenue pour l'annonce des sorties.

Un mail annonce au listing mail la sortie en question, relance si nécessaire 10 jours avant, conformation de la participation par retour mail avec les dernières modalités.

Cette résolution est votée à 4 voix sur 4.

CINQUIEME RESOLUTION

L'ancien bureau est dissout suite à la démission de M. Chiraux, le président.

Dominique Dubois, propose sa candidature pour au moins 1 année civile.

M. Martin propose sa candidature comme secrétaire.

M. Dumon propose sa candidature comme trésorier.

Les candidatures sont votées à l'unanimité des représentés, M. Martial Vaillard, ayant donné procuration à M. Martin.

M. Chiraux sera donc membre du bureau élargi.

La résolution est donc votée à 4 voix sur 4.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'ancien président, le nouveau président et le secrétaire.

Fait à Rambouillet, le 13 décembre 2014

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'M' or similar character.

L'ancien Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chiraux'.

Le nouveau président